

L'uniforme scolaire, un gâchis français

La tenue scolaire est plébiscitée par une majorité silencieuse, mais elle divise la classe politique. Éclairage sur le sabotage de l'un de nos rares sujets consensuels.



Rentrée scolaire de septembre 2024, à l'école Ronchese de Nice (photo d'illustration). © Syspeo/Sipa

Tuer un projet que la majorité approuve, voilà une pratique pour le moins baroque. C'est, hélas, ce qu'il se passe, en France, au sujet de l'uniforme scolaire. Les Français sont largement pour. Plusieurs études d'opinion réalisées depuis 2015 montrent qu'entre 57 % et 68 % des sondés se prononcent en faveur d'une tenue unique à l'école. Un tel niveau de consensus paraît inespéré dans une société « archipelée », si l'on en croit les thèses de Jérôme Fourquet.

Et pourtant, tout se passe comme si personne, en France, ne voulait de l'uniforme scolaire. Des contestations, très minoraires mais plus sonores que [les nombreux retours positifs](#), jalonnent l'expérimentation lancée en 2024 à l'initiative de l'ex-ministre de l'Éducation nationale Gabriel Attal dans une centaine d'établissements volontaires. À tel point qu'aujourd'hui, peu d'élus croient encore à une généralisation de l'uniforme dès la rentrée 2026, comme cela était envisagé.

Neuilly-sur-Marne est un cas symbolique de ce Janus de l'opinion. La commune séquano-dionysienne, dirigée par le maire divers droite de Zartoshte Bakhtiari, était candidate en 2024 à l'expérimentation d'une tenue unique. Trois écoles sur quatre jouent le jeu. L'établissement Louis-Amiard refuse. Son « conseil de l'école » vote contre, convaincu par une poignée d'« anti-uniformes », lesquels étaient soutenus par le député Insoumis Thomas Portes. La démocratie a parlé ? Oui et non, ce verdict triomphe sur une majorité silencieuse de parents d'élèves, préalablement consultés par référendum, qui avait voté pour à 65,5 %...

Une histoire à peine entamée

Pourquoi la France peine à enfiler l'uniforme ? Difficile d'y répondre avec assurance, mais pour qui tente d'y voir plus clair dans ce débat, il faut lire *L'uniforme scolaire : vêtement archaïque ou instrument de la modernité ?* (éditions Armand Colin) du sociologue Jean-Claude Kaufmann, spécialiste des modes de vie et des identités. Si l'on regarde dans le rétroviseur, comme le sociologue nous en donne l'occasion de cet essai clair et fouillé, l'uniforme ressemble à une longue histoire française à peine commencée.

L'idée est d'abord portée en 1793 par le révolutionnaire Michel Le Peletier, célèbre pour avoir imaginé un Plan d'éducation nationale, lequel fut lu par Maximilien de Robespierre à la Convention. L'intention fait son chemin. L'uniforme devient obligatoire dans les lycées publics - des établissements élitistes à l'époque - créés en 1802 par Napoléon Bonaparte. L'uniforme des lycéens, qui ressemblait surtout à une stricte tenue militaire, survivra jusqu'à la Première Guerre mondiale, avant de disparaître.

Des blouses, souvent grises, informes et pendouillantes, courtes ou longues apparaîtront ensuite dans les écoles dans l'entre-deux-guerres à l'école. Elles se généralisent dans les années 1950, par convention, à l'initiative des familles, sans visée institutionnelle, mais plutôt dans un but fonctionnel : protéger les habits civils des taches d'encre, comme l'a expliqué l'historien Claude Lelièvre. Elles disparaîtront d'elles-mêmes dans les années 1960, avant même Mai 68, époque de la libération des contraintes.

Effet Charlie

Blouse, uniforme, tenue commune ou unique, l'idée sommeille jusqu'à la fin du XX e siècle. Elle se réveille en 2003 à la faveur d'un rapport de François Baroin sur la laïcité dans lequel il soumet l'idée de l'uniforme contre les phénomènes communautaristes, consuméristes et les inégalités sociales.

Xavier Darcos, ministre délégué à l'Enseignement scolaire, suscite quelques mois plus tard la polémique lorsqu'il estime dans la presse que le sujet devait être « débattu », suggérant de s'inspirer des Antilles françaises, où une tenue scolaire s'est déjà imposée sans heurts. Il relancera le sujet en 2009 et Nicolas Sarkozy en 2011, à l'approche de la présidentielle.

Le sujet prendra une ampleur singulière après les attentats de 2015, dont l'un fut commis contre la rédaction de *Charlie Hebdo*. Le 16 janvier, Marine Le Pen, alors présidente du Front national (devenu Rassemblement national), réclame « un symbole fort pour rappeler à chacun que nous sommes tous Français, le rétablissement de l'uniforme dans le public comme dans le privé pour tous ».

Deux blocs idéologiques

Peu à peu, « un bloc idéologique assez cohérent, allant de la droite traditionaliste à l'extrême droite populiste, se forme autour de l'uniforme scolaire », observe Jean-Claude Kaufmann dans son livre. Ce bloc de droite, de Retailleau, à Le Pen en passant par Zemmour, en appelle à l'ordre et à la discipline, mais échoue à faire voter ses propositions de loi à l'Assemblée.

Le bloc opposé, de gauche donc, voit dans l'uniforme un « marqueur de droite », ce qui suffit le plus souvent à justifier son rejet. Le député LFI Thomas Portes a parlé de « lubie réactionnaire » dans le cas de Neuilly-sur-Marne. D'autres, chez les anti, y voient un « un symbole passéiste et liberticide » comme l'explique le

sociologue. Ce positionnement est pour le moins surprenant. L'uniforme, dans le cas de la France, est à l'origine une idée de gauche - Michel Le Peletier était un Montagnard - qui visait l'égalité sociale à l'école... Les enseignants, quant à eux, s'y opposent le plus souvent sous prétexte que le sujet n'est pas prioritaire à leurs yeux.

Un référendum ?

Au-delà de ces postures politiques irréconciliables, qui paralysent le débat, la tenue scolaire semble être appréciée de manière pragmatique par la majorité silencieuse qui soutient le projet. Elle est vue comme un moyen de simplifier l'habillage des enfants le matin, de combattre la tyrannie des marques à l'école, de corriger les tenues jugées inappropriées - pour les garçons comme pour les filles - et régler la question des vêtements « communautaires », tels que l'abaya et le qamis, ce qui a d'ailleurs motivé l'expérimentation voulue par Gabriel Attal.

Certes, la tenue unique ne résoudra pas tout. Elle fera toujours l'objet de « détournements », comme l'expliquait au *Point* l'historien Claude Lelièvre, pour des raisons religieuses ou par simple besoin de distinction des élèves. Mais pourquoi la refuser à la majorité silencieuse, pour qui l'uniforme relève « d'une sorte d'évidence », comme l'écrit Jean-Claude Kaufmann ?

Dans *Faire de la France une démocratie* (éditions Passés composés), l'essayiste Raphaël Doan plaide pour un recours élargi au référendum. Cet outil, en plus de donner de la puissance à la décision, donne de la légitimité à l'action. Une consultation nationale portant sur le port de l'uniforme à l'école, ou a minima une tenue scolaire unique, trancherait sans aucun doute positivement le débat.